SOMMAIRE

Introduction/
Olivier Le Bot, Professeur de droit public, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France.
Partie 1. Le droit de l'animal comme champ disciplinaire
Table ronde Le droit de l'animal comme champ disciplinaire
Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France. Jean-Pierre Marguénaud, Professeur agrégé de droit privé, fondateur et directeur de la <i>Revue</i> semestrielle de droit animalier (RSDA).
Xavier Perrot, Professeur d'histoire du droit, Université de Limoges. Cédric Sueur, Maître de conférences en éthologie, Université de Strasbourg, membre de l'IUF. Ève Truilhé, Directrice de recherches au CNRS et directrice du CERIC, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, CERIC, Aix-en-Provence, France. Claire Vial, Professeure de droit public, Université de Montpellier.
Partie 2. Les mots du droit de l'animal
Les mots du droit de l'animal
Le concept de « bien-être animal » Mélina Oguey, Doctorante, Université Grenoble-Alpes.
Dualité de définitions de la sensibilité animale au regard du droit interne et d'applicabilité
directe en France
Partie 3. La fabrique du droit de l'animal (partis politiques, lobbys, ONG)
Qui peut parler pour les sans-voix ?
Les partis animalistes
Brève histoire sur le rôle et l'influence des groupements de la société civile dans l'édiction de normes protectrices de l'animal
Jérôme Melet, ATER, Université de Franche-Comté (EA3225).
Le pouvoir des lobbies privés face au mouvement de protection animale

Partie 4. Droit de l'animal et participation démocratique
L'utilisation des procédures d'initiative populaire au soutien de la cause animale
en droit comparé
Quelles expériences pour quel impact ?
Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherches CNRS, Directrice de l'UMR DICE, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France.
Vers une incrimination croissante des actions de soutien à la cause animale ?
L'exemple des lois bâillons en matière agricole
Eugénie Duval, Lecturer en droit, Université d'Essex (Royaume-Uni).
Partie 5. Droit de l'animal, droits fondamentaux, droit constitutionnel
L'animal, objet de droit constitutionnel et sujet de droits fondamentaux ?
Olivier Le Bot, Professeur de droit public, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France.
L'animal saisi par le référé-liberté
Recherche sur la protection de l'animal « en soi »
Nicolas Galliffet, Docteur en droit public qualifié aux fonctions de Maître de conférences, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France.
Une autorité administrative indépendante pour garantir les droits des animaux ?
Pauline Malléjac, Doctorante contractuelle, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, ILF, Aix-en-Provence, France.
Partie 6. La représentation des animaux devant les juridictions et l'action
au nom et pour le compte d'un animal
La représentation des animaux devant les juridictions et l'action au nom et pour le compte
de l'animal
L'animal appréhendé par les voies d'exécution
Partie 7. Juridictions pénales et animaux
L'adaptation des juridictions. Chaîne pénale, spécialisation des avocats, formations
des juges
François-Xavier Roux-Demare, Vice-président de l'Université en charge de l'Université européenne et de la Vie étudiante, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.
Le rôle des associations locales dans l'effectivité de la protection juridique de l'animal 299
Cécilia Darnault, Docteure en droit, Elève-avocate à EFACS (École de Formation des Avocats centre sud) à Montpellier.